

BULLETIN D'ADHESION A L'ANI
ASSOCIATION NATIONALE DES ICONOGRAPHERS
<http://ani-asso.neteyes.fr>

Merci de compléter (très lisiblement !) ce formulaire ; envoyez-le avec votre chèque à l'ordre de l'ANI à notre trésorier : **Frédéric Polvet 5 rue Riant 93200 Saint Denis.**

nouvelle adhésion <input type="checkbox"/>	renouvellement <input type="checkbox"/>
Nom :	Prénom :
Statut : salarié - free-lance - autre :	Société :
Intitulé de votre fonction :	Secteur : <input type="checkbox"/> presse <input type="checkbox"/> édition <input type="checkbox"/> agence photo <input type="checkbox"/> publicité <input type="checkbox"/> autre :
Adresse personnelle :	Adresse professionnelle :
Téléphone pers. :	Téléphone pro. :
Courriel pers. :	Courriel pro. :
<input type="checkbox"/> adhésion individuelle 1	45 €
<input type="checkbox"/> adhésion individuelle 2 étudiants, demandeurs d'emploi, pigistes remplaçants	23 € avec envoi d'un justificatif
<input type="checkbox"/> adhésion entreprise 1 à partir de trois personnes	65 € par personne Chacun reçoit les infos personnellement
<input type="checkbox"/> adhésion entreprise 2 = pour un service un seul envoi des infos	90 € moins de 5 personnes 150 € pour moins de 10 personnes 220 € au-delà
<input type="checkbox"/> membre bienfaiteur société, personne physique ou morale	à partir de 81 €
Date et signature :	Montant du chèque :

IMPORTANT : à quelle adresse souhaitez-vous recevoir les messages de la liste de diffusion ? (écrire très lisiblement) : _____

Quand votre adhésion sera effective, vous recevrez un courriel d'invitation à rejoindre la liste ani-discussion sur Yahoo Groupes ; pensez à régler votre anti-spam pour que celui-ci ne bloque pas les messages !

Merci pour votre confiance et bienvenue à l'ANI !

L'ANI ...

ASSOCIATION NATIONALE DES ICONOGAPHES

c'est pour QUI ?

L'ANI rassemble des iconographes, rédacteurs photo, chercheurs, documentalistes image, chefs photo, responsables de photothèques, acheteurs d'art, ...

NB : L'association n'accepte pas les adhésions de photographes. Ceux qui souhaitent présenter leur travail peuvent contacter un membre du CA.

L'ANI est une association loi 1901 et n'a donc pas de vocation commerciale.

c'est POURQUOI ?

- Etre au sein d'un réseau de l'image, échanger des informations sur le métier (liste de diffusion réservée aux adhérents)

L'ANI c'est aussi :

- une bourse à l'emploi
- une présence sur les festivals (Perpignan, Arles, Vendôme ...)
- des lectures de books, une exposition (Les Visas de l'ANI)
- un réseau européen avec des contacts en Angleterre, en Allemagne ...)
- des rencontres (apéros-projos, pots thématiques)
- et bien sûr toutes les propositions / projets sont les bienvenus !

Pour nous rejoindre :

Renvoyez ce bulletin d'adhésion complété et signé avec votre chèque à l'adresse indiquée au verso.

plus d'informations : 06 26 46 10 77
<http://ani-asso.neteyes.fr>